Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260330-DELIB2026_28-DE

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2026 à 19H30

L'an deux mil vingt-six, le trente mars, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 | Présents : 14 | Votants : 14
Date de convocation : 24.03.2026
Date d'affichage convocation : 24.03.2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 03.04.2026

Présents :

	MANNOURY LACOUR Elisabeth	PRETESEILLE Yvonne
CHEZE Laëtitia	MATHA Frédéric	REHAULT Olivier
COLLIN Fabrice	PAIRON Christian	SPAGNOL Paulette
DELAUNAY Agnès	PARMENTIER Mélina	TRASSARD Emilie
DURAND Michel	PONSARD Christophe	WILLIOT Pierre

Absent(s) Excusé(s) : BOUSSEAU Delphine.

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Paulette SPAGNOL.

Création des commissions communales et désignation de leurs membres

Délibération n° 2026.28

Le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22 permet aux conseils municipaux de former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil,

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Madame le Maire précise que le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Madame le Maire rappelle que les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Mais, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder à la création de six commissions suivantes et d'en déterminer le nombre de membres :

1- Commission Finances
2- Commission Communication
3- Commission Culture et Animation Vie Locale

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260330-DELIB2026_28-DE

4- Commission Action Sociale
5- Commission Travaux Urbanisme et Développement durable
6- Commission Jeunesse

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations des membres des commissions communales ;
- Adopte la liste des commissions municipales suivantes :

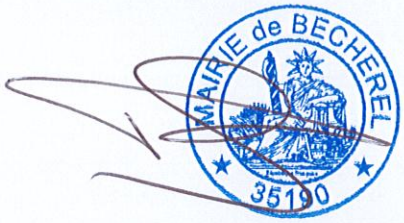
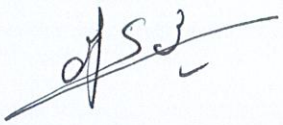
7- Commission Finances
8- Commission Communication
9- Commission Culture et Animation Vie Locale
10- Commission Action Sociale
11- Commission Travaux Urbanisme et Développement durable
12- **Commission Jeunesse et Sports**

- Décide, après appel à candidature, de constituer les commissions communales et de nommer les membres de ces commissions comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Commissions communales	Nombre de membres	Liste des membres
Commission Finances	**6**	PARMENTIER Mélina SPAGNOL Paulette CHEZE Laëtitia DELAUNAY Agnès MATHA Frédéric PRETESEILLE Yvonne
Commission Communication	**6**	PARMENTIER Mélina WILLIOT Pierre SPAGNOL Paulette PRETESEILLE Yvonne REHAULT Olivier TRASSARD Emilie
Commission Culture et Animation Vie Locale	**7**	PARMENTIER Mélina SPAGNOL Paulette WILLIOT Pierre CHEZE Laëtitia REHAULT Olivier DELAUNAY Agnès PRETESEILLE Yvonne
Commission Action Sociale	**6**	PARMENTIER Mélina SPAGNOL Paulette CHEZE Laëtitia DELAUNAY Agnès DURAND Michel MATHA Frédéric
Commission Travaux Urbanisme et Développement durable	**5**	PARMENTIER Mélina PAIRON Christian BOUSSEAU Delphine DURAND Michel MATHA Frédéric
Commission Jeunesse et Sports	**6**	PARMENTIER Mélina CHEZE Laëtitia COLLIN Fabrice DELAUNAY Agnès PRETESEILLE Yvonne REHAULT Olivier

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260330-DELIB2026_28-DE

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Maire Mme Mélina PARMENTIER	La Secrétaire de séance Mme Paulette SPAGNOL
	

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260330-DELIB2026_28-DE